FLASH

REUNION DU CSE DU 27 AVRIL 2020

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion étaient les suivants :

- **Approbation des procès-verbaux des réunions ordinaires du Comité Social et Economique du 25 novembre 2019, 28 janvier 2020, 25 février 2020 et de la réunion extraordinaire du 28 février 2020**
- **Information sur la marche générale de l'Entreprise**
- **Présentation des budgets par Direction de GMA pour 2020**
- **Information sur la gestion interne du CSE**
- **Emploi et temps de travail**
- **Travaux des commissions et des Instances Représentatives du Personnel**

Etaient présents :

La Direction

Mme SANGLIER
Mme NOLET
M. COCHENNEC
M. MARYS

La Délégation salariale – membres titulaires

collège	nom	prénom	liste	signature
1-non cadres	Aldebert	Pierre	CFE-CGC	Remplacé par Dominique Le Grand – Présente
2-cadres	Guibert	Catherine	CFE-CGC	Présente
	Franc	Alain	CFE-CGC	Présent
	Questroy	Virginie	CFE-CGC	Présente
	Joubert	Jacques	CFE-CGC	Présent
	Bourdet	Nathalie	CFE-CGC	Présente
	Consentino	Rosario	CFE-CGC	Présent
	Bonnaud	Sylvie	CFE-CGC	Présente
	Andlauer	Stéphane	CFE-CGC	Présent
	Cuvelier	Bénédicte	CFE-CGC	Présente
	Cauzard	Carole	CGT	Présente
	Le Du	Michel	CGT	Présent
	Talbot	Renée-Lise	CGT	Présente
	Milon	Catherine	CFDT	Présente
	Dedessus le Moustier	Yves	CFDT	Présent
	Maggiolo	Monique	CFDT	Présente
	Havard	Jean-Marie	CFDT	Remplacé par Chantal Hedou, Présente

Représentants syndicaux

Organisations syndicales	nom	prénom	
CFE-CGC	Taboga	Guylaine	Présente
CFDT	Fernet	Marc	Présent
CGT	Rancillac	Pascale	Présente

En introduction, la CFDT donne lecture d'une déclaration préalable.

La CFE-CGC se joint aux demandes exprimées dans ladite déclaration, notamment pour ce qui concerne les modalités de contact des représentants des salariés avec les collaborateurs pendant la crise actuelle.

La Direction indique que l'accord sur les moyens des instances est un accord UES et que son éventuel ajustement doit être vu dans ce cadre.

****

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS ORDINAIRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU 25 NOVEMBRE 2019, 28 JANVIER 2020, 25 FEVRIER 2020 ET DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2020

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du CSE du 25 novembre 2019 est approuvé.

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du CSE 28 janvier 2020 est approuvé.

L'approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du CSE du 25 février 2020 est reportée.

L'approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du CSE du 28 février 2020 est reportée.

****

INFORMATION SUR LA MARCHE GENERALE DE L'ENTREPRISE

La Direction annonce que, au 31 mars 2020, la croissance s'établit à + 3,1 % en assurances de biens et de responsabilités (alors que la croissance attendue au budget était de + 1,8 %). A l'international, la croissance ABR est plus modérée, à hauteur de 0,1 %. En assurances de personnes, la croissance s'élève à + 1,2 % pour l'épargne et la retraite (contre une prévision de + 6,7 % inscrite au budget) et à + 2,6 % en prévoyance et santé (alors que le budget tablait sur une évolution négative). Au total, en assurances de personnes, la croissance s'établit à + 2,3 % en France (pour une prévision de + 1,9 %) tandis que le périmètre international recule de - 5,5 % (pour une prévision de croissance de + 6 %).

La charge de sinistralité ABR augmente de + 2,8 % en France, tirée par la sinistralité climatique. Le poids des graves est stable et la sinistralité attritionnelle s'améliore de + 1 %. Depuis le déclenchement du confinement, la sinistralité Auto, Habitation et Santé est en baisse. Sur le périmètre Groupama, quelques contrats couvrent les pertes d'exploitation pour pandémie. Ces contrats pourraient représenter une charge de 60 à 80 millions d'euros. Au-delà de son impact sur la sinistralité, la crise Covid-19 viendra aussi alourdir les garanties annulation, l'assurance-crédit et le niveau des impayés.

Au-delà des sinistres couverts par les contrats, Groupama a pris la décision de faire des gestes commerciaux auprès de ses clients et sociétaires. Entre autres, le Groupe a proposé la gratuité pendant deux mois de l'assurance Tracteur.

La Direction insiste sur le fait que la crise économique qui s'annonce risque de mettre à mal les résultats de Groupama qui vit de la masse assurable et de la santé du tissu économique français. Le Groupe sera aussi impacté par la dégradation des indicateurs économiques (augmentation du chômage, faillites des entreprises). Dans cet environnement, Groupama devra se montrer responsable et veiller à la dépense. Il lui appartient aussi de communiquer auprès de ses clients, en particulier dans une période où les assureurs, dans leur ensemble, ont été mis à mal par les médias et les responsables politiques, et notablement par les annonces de la MAIF et de quelques bancassureurs.

Les membres du CSE interrogent la Direction sur les pistes envisagées pour le déconfinement.

La Direction appelle que la réflexion sur les modalités du déconfinement reste en cours et que ce plan d'action pourra être ajusté en fonction des annonces qui seront faites par le gouvernement. Pour éviter la propagation du virus, le télétravail restera privilégié. Un plan d'action complet sera présenté pour apporter les garanties nécessaires à une reprise de l'activité dans la sérénité afin de concilier sécurité et santé des collaborateurs et préservation des activités. Le Groupe a commandé des masques et du gel hydroalcoolique et devra prendre des mesures pour mettre en place la distanciation sociale sur les sites. Ces mesures devront être coordonnées en fonction des réponses qui seront apportées pour la réouverture des écoles et la circulation des transports en commun.

Les membres du CSE souhaitent savoir comment Groupama pourra se démarquer de la concurrence pendant la période de reprise.

La Direction explique que le Groupe devra s'appuyer sur ses points forts, notamment les retraités et les agriculteurs. Une passe difficile sera certainement à vivre sur le marché des professionnels et des entreprises. Elle sera d'autant plus difficile à traverser que la concurrence pourrait entrer dans une guerre commerciale pour gagner des parts de marché.

Les membres du CSE demandent si la crise attendue pourrait conduire à réduire les effectifs.

La Direction explique qu'il n'est pas envisagé de lancer un plan social à date. De plus, à aujourd'hui, les recrutements sont maintenus.

Les membres du CSE souhaitent savoir si le Flex Office sera maintenu.

La Direction annonce que le projet est reporté et qu'il ne sera mis en place que lorsque les conditions seront réunies.

****

PRESENTATION DES BUDGETS PAR DIRECTION DE GMA POUR 2020

La Direction signale que le budget 2020 des charges directes, avant facturation aux entités, progresse de + 1,2 % par rapport à 2019, augmentation tirée par une hausse des

frais de personnel (+ 1,4 %) et par l'augmentation des autres charges (+ 3 %). Les autres charges augmentent de + 1 %, hausse tirée notamment par l'augmentation des frais de communication et de publicité. Les honoraires informatiques baissent, en particulier ceux liés aux projets RUCHE et ATLAS et aux projets IFRS9 et IFRS 17.

Le budget informatique, pour sa part, augmente de + 2,7 %. Si les dépenses courantes (téléphonique, bureautique) sont stables, les projets voient leurs budgets informatiques augmenter.

Le budget logistique G2S baisse de 7,7 %, en raison de la stabilité des dépenses courante et de la diminution des coûts de mise à disposition des locaux. En revanche, le budget 2020 table sur une augmentation du budget logistique de la SNC Campus en raison d'une année pleine d'occupation des locaux de Nanterre.

****

INFORMATION SUR LA GESTION INTERNE DU CSE

La réunion de Bureau du 9 avril 2020 a permis de dresser un point sur la situation des salariés du CSE et sur les prestations servies, dont certaines seront annulées ou ajournées en raison de la crise Covid-19. Le CSE sollicite qu'une réunion de l'instance dédiée aux ASC soit organisée pour aborder les impacts de la situation actuelle sur les prestations.

En 2020, le budget ASC s'élève à 2 765 920 euros et le budget AEP à 200 300 euros.

Sur le budget ASC, le poste Culture serait en baisse de 6,33 % entre 2019 et 2020, notamment liée à la baisse du poste Médiathèque. Le poste Vacances augmenterait de 3,67 % entre les deux exercices. Le poste Enfance serait stable en 2020 et le poste Sport en diminution de 6,77 % ainsi que le budget Commission Sociale. Le budget Administration augmenterait de 1,72 %.

Sur le budget AEP, il est projeté une augmentation de 26,55 % entre 2019 et 2020. Le fonctionnement fait apparaître une nouvelle dépense relative à la communication sur les comptes Instagram et Facebook du CSE. La ligne Formation des élus serait dotée à hauteur de 23 500 euros.

> ***Le Comité Social et Economique rend un avis favorable à la majorité sur le budget 2020.***

****

EMPLOI ET TEMPS DE TRAVAIL

1 214 CDI sont comptabilisés à fin mars 2020. 61 sorties sont attendues d'ici fin 2020. 37 entrées sont signées et 57 DAR ouvertes, ce qui porterait l'effectif à 1 247 CDI. La liste de la sous-traitance a été remise aux membres du CSE.

> ***Les membres du CSE demandent que la présentation de ce document soit revue afin de lister les sous-traitants par nature de dépense.***

Le Comité Social et Economique rend un avis favorable à la majorité sur la demande de travail du dimanche 14 juin 2020 de deux salariés de la Direction DASG – Projets & Outils Métier.

Le Comité Social et Economique rend un avis favorable à la majorité sur la demande de travail des dimanches 14 juin, 5 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2020 pour une salariée de la Direction Maîtrise d'Ouvrage MOA Distribution - secteur Internet et autres Canaux.

****

TRAVAUX DES COMMISSIONS ET DES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

- Compte rendu du CSEC du 21 avril 2020 : La réunion s'est tenue en présence de Thierry MARTEL pour le point relatif à l'actualité du Groupe. Un point a également été présenté par René-François RIBAUD sur le CERH. A la demande des membres du CSE de GMA, un point similaire sera présenté devant l'instance.

- Cellule RPS du 22 avril 2020 : La réunion a porté sur le plan d'action mis en place suite à la cellule RPS du CERH.

- Compte rendu du DSS du 20 avril 2020 : La réunion a conduit à initier un travail sur l'accord relatif à l'évolution de la représentation du personnel. Elle a conduit également à présenter le bilan de l'accord Génération.